

* INVOCATION

LUMIÈRE DE L'HÉRITIÈRE

[Bien, lumière]

Incantation	1 action simple
Composantes	V, G, F
Portée	moyenne (30 m + 3 m/niveau)
Zone/Cible	tous les morts-vivants dans une étendue de 3 m de rayon
Durée	1 minute/niveau
JS	Volonté, partiel
RM	oui

Avec ce sort, le personnage crée des colonnes de lumière bleutée qui illuminent tous les morts-vivants situés dans la zone. Les morts-vivants affectés subissent un malus de -20 aux tests de Discrétion.

L'effet du sort ne rend pas visible les morts-vivants invisibles, mais la lumière facilite le repérage des emplacements exacts occupés par ces morts-vivants (l'invisibilité continue tout de même de leur conférer un camouflage de 50 %). La lumière de l'Héritière augmente le niveau de luminosité d'un cran dans un rayon de 1,50 mètre autour des morts-vivants affectés. Dès qu'un mort-vivant est affecté, il reste illuminé jusqu'à la fin du sort tant qu'il demeure à portée du sort et même s'il quitte le rayon d'origine du sort.

Les morts-vivants affectés doivent également effectuer un jet de Volonté la première fois où ils sont illuminés par la lumière de l'Héritière. Ceux qui ratent ce jet de sauvegarde perdent tous les avantages conférés par une éventuelle résistance à la canalisation et subissent un malus de -2 aux jets de sauvegarde effectués contre les effets d'énergie positive.